

209C0548
FR0000053514-FS0236

17 avril 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PCAS
(Euronext Paris)

Par courrier du 17 avril 2009, la société Dynaction (Zone Industrielle de la Vigne aux Loups, 23 rue Bossuet, 91160 Longjumeau) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 mars 2009, par suite d'une augmentation de capital de la société PCAS (PRODUITS CHIMIQUES AUXILIAIRES ET DE SYNTHÈSE), le seuil de 2/3 du capital de la société PCAS et détenir 8 814 608 actions PCAS représentant 14 389 347 droits de vote, soit 65,68% du capital et 75,12% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 13 420 632 actions représentant 19 155 020 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.